

Le paysage, instrument du projet agro-écologique

Trois exemples en lecture croisée

Auteure Lamia Latiri-Othoffer/3 DFI Bergerie Nationale

Co-auteurs : Valérie Lardinais (EPL Évreux), Corinne Mammou (EPL Valdoie), Valérie Amans (EPL Marseille)

Parler de paysage est souvent une prise de risque confrontée à la réalité des représentations qui le réduisent souvent à sa dimension esthétique. Les exemples qui suivent, montrent le potentiel qu'offre le paysage en tant qu'outil de re-conception/design dans un cadre de projets agro-écologiques et pédagogiques. Ces trois projets bénéficient d'une décharge de tiers temps. Ils permettent d'examiner comment l'approche transversale, pluridisciplinaire et systémique du projet de paysage, facilite, voire est indispensable pour la réussite des approches multifonctionnelles caractérisant l'agro-écologie indépendamment du type d'espace mis en projet.

On s'intéressera notamment à trois configurations spatiales :

Le 1er exemple de plan de gestion intégrée de l'EPL de Valdoie interroge l'ensemble des espaces et les enjeux qui y sont liés, qu'ils aient une vocation productive, d'accueil, de loisirs ou encore avec des objectifs de préservation de la biodiversité et des écosystèmes. Les actions mises en place ont abouti à une labellisation éco-jardin et plantes locales, associant permaculture, horticulture, accueil du public et prise en compte d'espaces naturels protégés. Dans cet exemple, nous allons voir comment le projet de paysage a permis de construire et de donner une cohérence et du sens à l'ensemble du projet dans ses différentes composantes dans une démarche holistique de design agro-écologique.

Le second exemple s'appuie sur l'expérimentation de l'EPL d'Évreux, qui réinterroge le projet de paysage par le biais du concept d'éco-conception. Il s'agit ici d'un travail très fin sur ce que renferme le concept de paysage durable par l'association et la valorisation d'un panel de plantes locales-spontanées pouvant entrer dans les logiques d'aménagements (urbains), de corridor biologique, de trame verte et bleue et l'intégration des modalités de valorisation de biomasse dès la conception du projet.

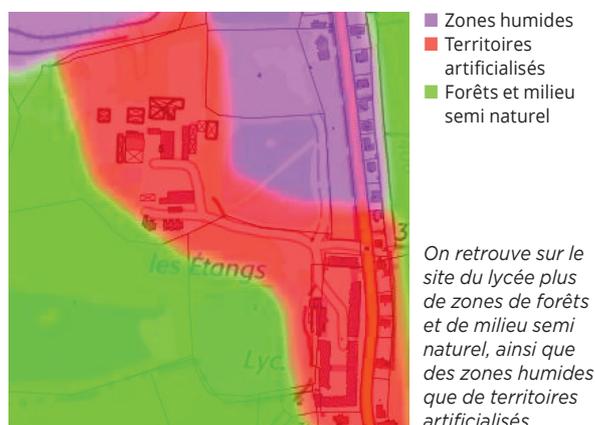
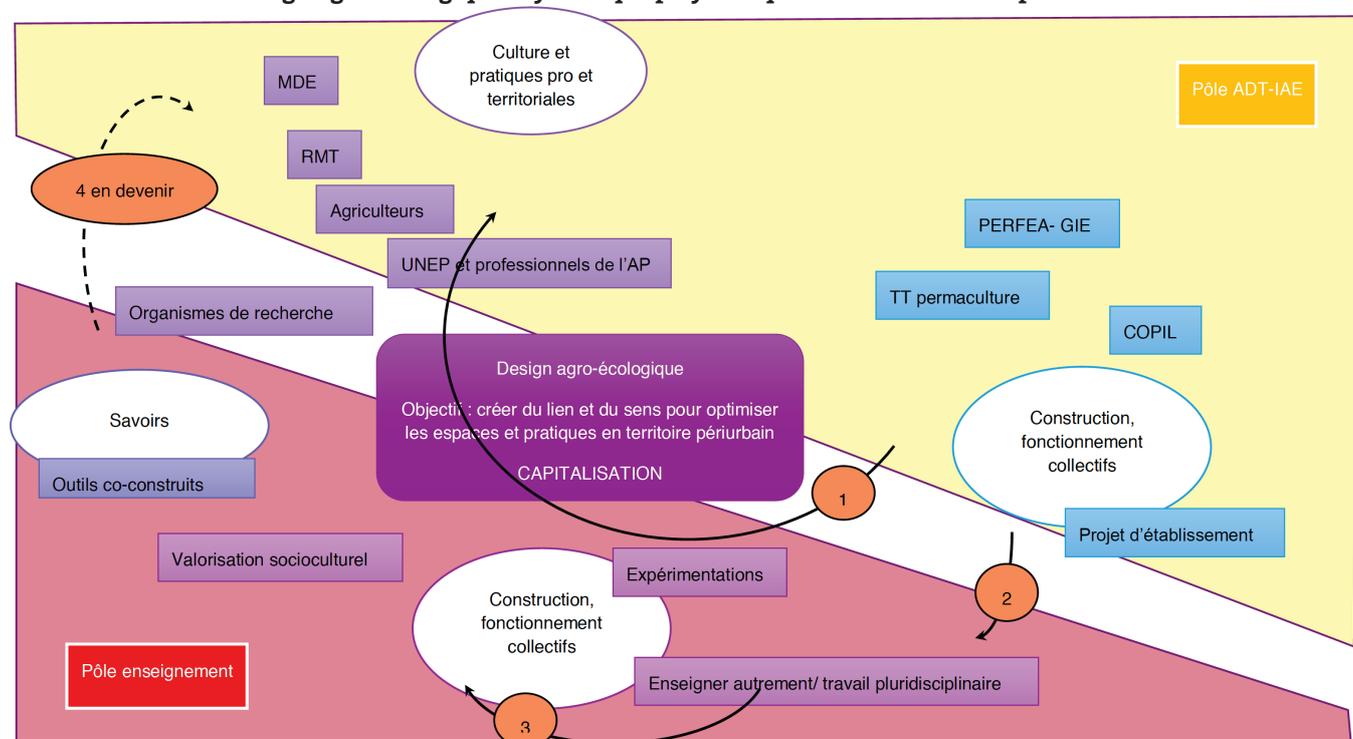
Enfin, le troisième exemple porté par l'EPL des Calanques à Marseille, se propose de se ressaisir du concept de recomposition paysagère pour réinterroger les pratiques dans la conception des projets de paysage. Le site de l'EPL s'inscrit dans un territoire composite où trois types d'espaces s'interpellent, la mer, les calanques et un milieu très urbain. Comment le projet de recomposition paysagère peut redonner de la cohérence à un espace décousu ? C'est l'originalité de ce projet qui expérimente un ensemble d'outils en partenariat avec le PNN (parc naturel national des calanques) pour une approche globale structurante à travers la création d'un potager paysager partagé.

1 - Le projet de design agro-écologique dans l'EPL de Valdoie

Labellisé Eco-jardin et site de démonstration de l'OAB (observatoire agricole de la biodiversité), le site de Valdoie s'essaie au design agro-écologique. L'approche système mise en avant par ce projet intégratif, associe des composantes complexes d'inter-connectivité du vivant dans les espaces agricoles et non agricoles. Ce travail de design agro-écologique est le prolongement du projet de gestion intégrée de l'espace accompagné par La Bergerie Nationale. Les actions mises en

œuvre touchent à l'inter-connectivité des zones agricoles et des zones non agricole, (JEVI¹ -écojardin), les zones de transition ou autrement dit le tiers paysage. Elles touchent également la valorisation des résidus et rémanents, la biodiversité fonctionnelle (bandes fleuries, système de défense des plantes) dans le cadre de la stratégie nationale pour la biodiversité, la triple performance du système et la préservation des ressources en eau.

Design agro-écologique : dynamique polysémique dans un territoire péri-urbain



¹ JEVI : Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures, anciennement zone non agricole.

Le diagnostic initial de gestion intégrée de l'espace avait généré une multiplicité d'actions à vocation agro-écologique. Il fallait les organiser pour redonner de la cohérence à l'ensemble et fédérer les équipes autour d'un projet global dont les différentes phases ont été élaborées conjointement lors de la réalisation du plan de gestion intégrée. Comment inter-relier le projet de permaculture et de maraîchage sur petite surface et le hall de vente, avec la protection biologique intégrée tant au niveau de la production maraîchère qu'horticole en lien avec les espaces de transition/ tiers paysage ? C'était le premier travail sur plan au 1/500^e qui avait permis de matérialiser la convergence des différents aspects des espaces de l'EPL et de coordonner l'ensemble pour de meilleures pratiques agro-écologiques, par la mise en synergie des réalisations au niveau de la plateforme de travail collaboratif.

De ce premier travail participatif, s'est imposé naturellement le projet de design agro-écologique étendu à la pédagogie par la mise en œuvre d'un projet de design pédagogique. Il met en place une gouvernance co-construite avec les personnels et les apprenants. Cela crée du lien entre plusieurs filières de formation : productions horticoles, aménagement paysager, gestion des espaces naturels et de la faune, par un certificat de spécialisation transversale sur l'approche durable et multifonctionnelle des aménagements qu'ils soient paysagers ou non. Dans ce cadre, l'espace, outre sa vocation de production et d'application pédagogique, est considéré comme un projet de paysage partagé. Les articulations sont repensées entre les différentes unités de production, notamment en réaménageant les accès. Les questions liées à l'ergonomie et le gain de temps dans les déplacements sur l'exploitation d'un point à un autre au regard des fonctionnalités attribuées sont prises en compte. L'exploitation est reconnectée spatialement aux autres pôles et

espaces de l'EPL par des aménagements spécifiques participant à la création d'interfaces propices à la biodiversité.

En terme méthodologique, quatre champs ont nécessité une vigilance particulière :

- a. L'adhésion et la participation à l'évolution de la culture et des pratiques professionnelles territoriales en renforçant le réseau existant de partenaires professionnels, territoriaux et scientifiques,
- b. L'utilisation de la synergie générée par le travail collectif mis en œuvre lors de l'usage des outils de gestion concertée,
- c. L'utilisation des cultures et pratiques pédagogiques innovantes en favorisant la pédagogie de projets pluridisciplinaires, les démarches de sciences participatives, les actions de valorisation culturelle,
- d. La co-construction et le réinvestissement de savoirs sous formes variées tels que des savoirs-outils, des médias de valorisation, d'interprétation et de diagnostic dans l'optique qu'ils ciblent les objectifs des référentiels métiers.

Ainsi, si l'on prend comme exemple le travail réalisé autour de la gestion du patrimoine arboré de l'établissement, l'ensemble de ces champs a été exploré : après une phase de projection de l'équipe pédagogique de BTSA AP s'accordant sur l'objet consensuel « arbre », un état des lieux du patrimoine arboré a été mené, s'appuyant sur des cartographies mises à jour.

À partir de ces mises à jour, des outils de diagnostic plus fins (grilles de diagnostic ontogénique et phytosanitaire) ont été co-construits par les étudiants de BTS sous l'impulsion et l'appui technico-scientifique d'un professionnel de la gestion du patrimoine arboré en milieu urbain. Cet appui a été mis en œuvre sous la forme de séances de travail programmées dans



*Panneau interactif
de l'arboretum.*



*Entretien du cheminement
dans le milieu humide.*



*Bande fleurie et planche
permanente à l'EA.*

le cadre d'un projet avec demande de financement régional. Cette démarche a été élargie sous la forme d'une formation pour les professeurs d'aménagements paysagers afin de coordonner les actions des étudiants en vue de l'établissement d'un plan de gestion du patrimoine arboré du lycée. Des incursions dans la gestion des arbres des communes de proximité ont été menées pour mettre en valeur le rôle social du patrimoine arboré.

Parallèlement, un plan de gestion des milieux humides inclus dans le label éco-jardin du lycée a été établi en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Franche-Comté, l'Agence de l'Eau et le réseau SNCF, afin d'appliquer un plan d'interventions opérationnel sur la forêt alluviale du site et réguler la prolifération des ligneux pionniers nuisant au maintien de la biodiversité. Enfin, des actions avec les élèves de différents niveaux (Seconde GT, Bac pro, BP REA en maraîchage biologique, BTS AP...) ont été mises en œuvre pour aider au

diagnostic des IAE et/ou valoriser les services rendus par ce tiers-espace.

Cette valorisation met en évidence les liens de services rendus entre les JEVI et l'EA du lycée, en termes de bouquet de services éco-systémiques. Elle prend également en compte la diversité culturelle et a un rôle moteur de « laboratoire social » en étant dirigée non seulement vers les apprenants et la communauté éducative mais aussi vers les élus locaux et les habitants. C'est pourquoi dans la continuité du projet, un MOOC autour des pratiques agro-écologiques a été conçu. Il prendra forme en fin d'année 2018, en collaboration avec le CFPPA et la Maison Départementale de l'Environnement. Ce travail collaboratif autour du projet de paysage abordé par le biais de la gestion intégrée de l'espace a permis entre autres au CFPPA de créer un service de conseil et d'aide à la mise en œuvre de la gestion différenciée dans les communes limitrophes.

2 - Le projet Éco-conception paysagère dans l'EPL d'Évreux



Séminaire horticulture et paysage le 17 mai 2018 à Évreux avec Valérie et Lionel Lardin, enseignants en écologie et en aménagement, initiateur du projet d'éco-conception paysagère sur les espaces de l'EPL Horti-pôle Évreux.

Le projet s'inscrit dans une logique initiée depuis plus de dix ans sur les associations paysagères durables par la valorisation des plantes locales-spontanées pouvant entrer dans les logiques d'aménagements (urbains), de corridor biologique, de trame TVB (trame verte et bleue) et l'intégration des modalités de valorisation de biomasse dès la conception de l'association paysagère.

Le projet s'appuie sur la diversification des productions horticoles et le développement d'une gamme de plantes



Plan général explicitant les principes du projet d'éco-conception

locales (association de plantes horticoles et de plantes sauvages locales) adaptées aux conditions pédoclimatiques du territoire. Elles sont susceptibles de rentrer dans des projets d'aménagements écologiques, notamment par la production, l'utilisation et l'association de plantes locales dans les projets de renaturation des milieux anthropisés.

L'objectif du projet est de contribuer à la construction de références techniques sur les aménagements paysagers tant urbains que ruraux associant durabilité, biodiversité locale et

production de ressources diverses, en vue de créer des espaces évoluant avec un minimum d'interventions humaines (intrants, extrants, impacts sur les ressources...) se comportant comme des milieux plus ou moins naturels, avec une esthétique paysagère et un lieu d'accueil pour la biodiversité animale et végétale.

Ce projet tend à répondre à plusieurs enjeux depuis la gestion durable des espaces paysagers, la protection de la biodiversité, l'expression d'une identité locale, la réduction des coûts d'entretien, ou encore la production de ressources secondaires.

À partir d'une enquête interne sur les pratiques d'aménagement et leurs limites et l'analyse des attentes des partenaires du territoire², un outil de démonstration a été mis en place autour de l'éco-conception paysagère permettant de répondre aux questions suivantes : quelles gammes pour quelles associations végétales, pour quelles fonctions attendues ?

Le projet fait le lien entre plusieurs filières de formation : productions horticoles, aménagement paysager, gestion des espaces naturels et de la faune par une spécialisation transversale sur l'approche durable et multifonctionnelle des aménagements paysagers/ produire autrement les aménagements paysagers.

21 classes et 18 enseignants et formateurs de l'EPL sont impliqués depuis l'étude du contexte de l'aménagement, sa conception, sa mise en œuvre, sa gestion, son suivi scientifique et la communication autour du projet. Six modules d'aménagements paysagers ont été retenus : haie séparative multistrate, haie fruitière composite palissée à destination des particuliers, aménagements d'accompagnement de bords de route, rond-point, jardin d'école d'éveil à la nature, fossé à redent. L'ensemble du module paysager a été porté par l'atelier technologique horticole, avec la mise en place d'un dispositif d'animation et de vulgarisation auprès des professionnels, élus et agents territoriaux, enseignants, formateurs et apprenants.

- Dans ce dispositif, le volet pédagogique s'est vu renforcé par une posture active des apprenants. Les jardins à aménager étaient considérés comme des aménagements à concevoir et à réaliser en intégrant les nouvelles problématiques environnementales, allant au-delà des référentiels de formation. Le directeur de l'atelier technologique, avait notamment passé commande d'un audit de positionnement des aménagements à la classe de BTSa, à l'occasion de plusieurs séances en pluridisciplinarité, en vue de la labellisation Ecojardin du site.
- La communication et la complémentarité des approches avec les enseignements en matières générales ont été également un point fort avec la réalisation d'une exposition permanente sur plexiglass faisant partie intégrante de l'aménagement paysager et ayant pour thème « le végétal en anamorphose ». Cette exposition a été travaillée avec l'enseignant Socio-culturel, en s'appuyant notamment sur l'intervention d'un artiste, ce qui a permis d'explorer et d'intégrer plusieurs concepts artistiques dans le champ de l'aménagement. Dans cette perspective, il semble que les jardins éco-conçus restent pour les ateliers technologiques un support pédagogique novateur qui permettrait aux



L'une des réalisations des apprenants lors des ateliers avec l'intervention d'un artiste autour du thème « le végétal en anamorphose ».



Haie séparative multistrate.



Aménagements d'accompagnement.



Haie fruitière composite palissée.

² DRAAF, AREXHOR Seine Manche, UNEP Normandie, Réseau HortiPaysages, CAUE 27, SEV Évreux, Chambre d'Agriculture de l'Eure, CNB Bailleul, établissements de l'EA région Normandie.

futures promotions d'appliquer de nouveaux modes de gestion d'aménagements respectueux de l'environnement et combinant des gammes de flores horticoles et sauvages. Cette démarche amène à une meilleure connaissance de la

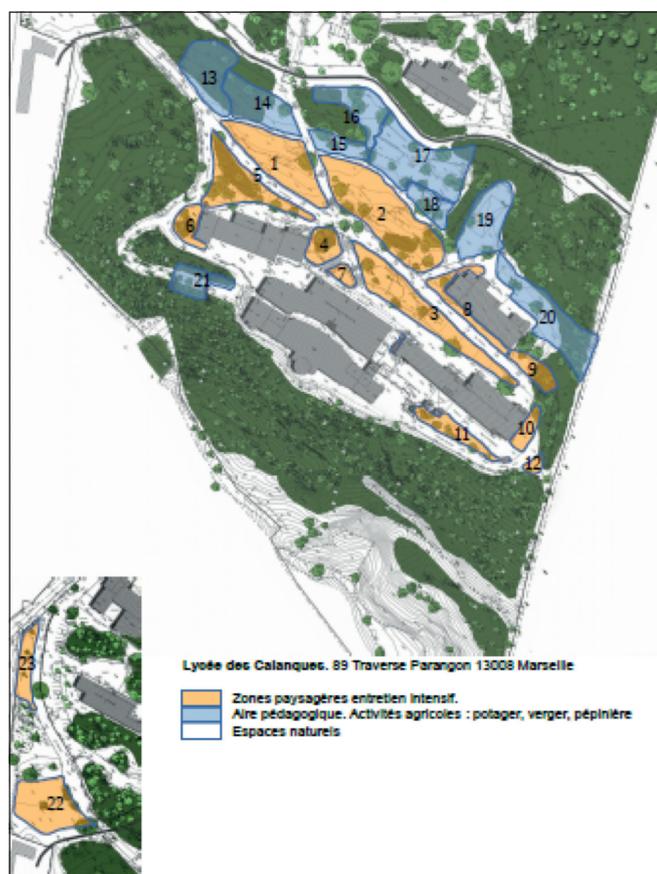
flore spontanée, et de la biodiversité en général, avec des relevés qui ont vocation à valoriser des projets d'adhésion à des sciences participatives de type Vigie Nature École.

3 - Un EPL, pilote dans la recomposition paysagère du territoire urbain du Parc des calanques

Le site de l'EPL des calanques à Marseille se trouve être à la croisée de trois types de territoires, mer calanques et milieu très urbain. L'originalité du projet a pour cible l'expérimentation, la restauration de milieux et de paysages dégradés, l'animation et la protection du milieu naturel. Cette problématique est partagée par l'ensemble des acteurs du territoire et plus particulièrement le PNN (Parc Naturel National des Calanques). Elle permet à l'EPL d'être à la fois pilote dans différents projets

comme l'agriculture urbaine mais aussi un partenaire privilégié en participant aux actions territoriales structurées avec le PNN.

Ces actions trouvent une cohérence autour du projet de recomposition paysagère du territoire à travers des actions de rénovations urbaines par la création de potagers paysagers partagés, la production d'espèces locales autochtones protégées ou non, par des actions de phytoremédiation dans les zones polluées, mais aussi par des actions allant dans le sens du recyclage des déchets organiques par le compostage...



Caractéristiques des espaces de l'EPL des Calanques à Marseille.



Relevé de végétation par des élèves après un projet de restauration de terrain érodé.

Ces actions participent à la préservation de l'environnement et de la biodiversité en zone de frange urbaine et sont à l'interface entre des espaces naturels à protéger au sein de la métropole marseillaise et la ville.

Dans une logique d'apprendre à « jardiner » ou « aménager » autrement, pour une approche écologique des espaces à recomposer, le parti pris dans la pratique pédagogique est qu'à travers les actions portées par l'EPL et les enseignants, celles-ci puissent permettre aux élèves d'aborder le paysage de façon globale et systémique pour aller au-delà du geste technique. Comment tenir compte de l'enjeu local pour proposer une gestion paysagère durable ? Le projet de potager paysager partagé, avec la cité scolaire mixte voisine, a été l'un des projets les plus structurants pour aborder la thématique de la durabilité écologique des paysages.

Initié depuis deux ans, ce projet permet aujourd'hui de développer une approche globale et transversale. Du tri à la cantine, le projet s'est ouvert au compostage des déchets verts et des déchets de restauration réemployés dans le potager paysager pour boucler le cycle. Des 300 m² initialement cultivés, le projet se trouve aujourd'hui étendu à un hectare. Grâce à l'arrivée d'un tiers-temps, le projet évolue vers un projet de maraîchage urbain. Il s'agit de créer dans la durée, avec la cité scolaire voisine qui compte 2 000 élèves, un éco-campus durable permettant de participer à l'approvisionnement en produits biologiques frais et de tester de nouveaux modèles d'agriculture urbaine. Le site de l'éco-campus représente vingt hectares.

L'ensemble des classes et des personnels est impliqué depuis la restauration scolaire jusqu'aux services administratifs. C'est au travers des différentes actions portées par le projet de potager paysager, des chantiers de phyto-remédiation

et de restauration de terrains dégradés, que des classes de différents niveaux, ont pu travailler ensemble dans une démarche pluridisciplinaire. Ainsi des classes de BTSA ou CAPA « Travaux paysagers », ou de Bac STAV option « Aménagement et Valorisation des Espaces » et les classes de bac professionnel « Gestion des Milieux Naturels et de la Faune », expérimentent les différentes phases de l'approche globale du projet, notamment au travers des différentes phases réalisées lors des travaux pratiques. L'occasion pour eux de travailler sur des choix de gestion d'après des diagnostics spécifiques aux périmètres concernés par le projet et sa périphérie. Les élèves ont assuré des suivis grâce à des observations de terrain, des comptages, des relevés floristiques ou faunistiques qui rentrent dans la conception du projet de potager paysager.

Ce projet a intégré d'autres formations, a priori, non directement liées au paysage. Ainsi, pour les CAPA « maréchal-ferrant », la traction animale a été la porte d'entrée. Par exemple, les élèves ont conduit des ânes dans le parc national pour acheminer, dans des zones difficilement accessibles, des végétaux autochtones produits sur site par d'autres classes. Une mise en situation qui leur a permis d'appréhender la dimension paysagère par le parcours et la découverte du terrain. Ils ont mis aussi en pratique le labour par traction animale dans le potager.

Des visites en extérieur en pluridisciplinarité, ont par ailleurs permis aux apprenants de s'ouvrir à d'autres démarches de projets à travers des processus d'analyse avec des outils adaptés aux situations. Ces actions engagées sont valorisées lors des JPO (journée porte ouverte), et régulièrement sur la page FaceBook du lycée. Une façon pour tous de s'approprier les actions engagées et de suivre l'avancement du projet pour s'y impliquer.



Renaturation d'une zone dégradée en jardin paysager



Production de plantes autochtones à réimplanter.

Conclusion

Ces trois exemples réinterrogent la manière de faire du projet de paysage un projet qui dépasse la question de l'aménagement des espaces, et le resitue dans une problématique plus large en adéquation avec les questions brûlantes actuelles, préservation de la biodiversité, changement climatique, zéro phyto...

Le projet de paysage n'est plus uniquement une réponse à une problématique spatiale qu'il faudrait résoudre, mais bien un projet qui s'insère dans une approche système où le projet répond à plusieurs fonctionnalités autres que récréatives. Il permet de créer de la cohérence entre les différentes unités spatiales de l'EPL. Il facilite le dialogue et met en relations les différentes unités spatiales à différentes échelles tant du point de vue de la biodiversité que des espaces récréatifs et des espaces de production.

Les exemples décrits permettent de dégager une méthodologie à la base du pilotage de ces projets et les approches et les outils pédagogiques qui ont été mobilisés : la pluridisciplinarité, le terrain, les visites, les diagnostics et particulièrement le travail sur plan (conception), la concertation et la co-construction sont incontournables. Quelles que soient la nature et la configuration de l'espace considéré, ces trois situations ont été développées dans des contextes territoriaux spécifiques et des modalités de formations différentes.

D'un point de vue pédagogique, le travail en pluri et les différentes formes de savoir-savoir faire mis à la portée des apprenants sont des ressources et des outils pouvant les aider à construire leur raisonnement et ouvrir le champ des possibles. Les scénarisations ont souvent été privilégiées dans la mesure où elles permettent le croisement pluridisciplinaire et les projections dans le temps pour les devenirs potentiels, ce qui est souhaitable où ne l'est pas. Le choix du terrain du projet est tout aussi déterminant au regard de la complexité des approches agro-écologiques et des savoirs à agréger provenant de différents champs disciplinaires. Une entrée par le paysage facilite les approches systémiques, d'autant que l'usage de l'espace et son occupation mettent en scène un ensemble d'acteurs aux objectifs et intérêts divergents. Cette mise en situation permet d'un point de vue pédagogique de se confronter à des sujets sensibles et complexes... ce qui amène les apprenants à composer avec les situations réelles et à prendre position en argumentant les scénarios proposés. Aussi, les trois exemples traités montrent que le projet de paysage agro-écologique, investit des problématiques plus globales en réinterrogeant les concepts et en les faisant évoluer. Le paysage sort du jardin et des espaces verts pour investir la sphère du « design écologique », sur des espaces à vocation agricoles où non. In fine, le paysage propose une mise en cohérence permettant de « recoudre » les différentes unités spatiales et d'assurer les continuités en donnant du sens aux différentes échelles prises dans un rapport d'interrelation.